



# Fiche COVOITURAGE du QUOTIDIEN Registre de Preuve de Covoiturage

### TYPE ET NOM DE LA MESURE

Service numérique national sur le covoiturage - Registre de Preuve de Covoiturage

## **OBJECTIFS DE LA MESURE**

Aider les autorités Organisatrices de la mobilité et les employeurs à mettre en place de manière sécurisée des mesures d'incitation au covoiturage courte distance.

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA MESURE

Le registre de preuve de covoiturage (RPC) est un service public gratuit visant à faciliter et sécuriser la mise en œuvre, par les autorités organisatrices de la mobilité et les employeurs, de mesures d'incitation au covoiturage courte distance.

Il est construit sous la forme d'une Start-up d'État covoiturage.beta.gouv.fr, grâce au financement de l'ADEME pour l'amorçage de ce service public, puis au soutien de la DGITM et à l'appui stratégique et opérationnel de la DINUM et la Fabrique du Numérique (incubateur du ministère de la Transition écologique).

Le RPC centralise les trajets en covoiturage communiqués par des opérateurs de covoiturage volontaires pour collaborer avec le registre.

Les autorités organisatrices de la mobilité qui le souhaitent ont la possibilité, grâce au RPC, de connaître les pratiques de covoiturage et leurs impacts sur leur ressort territorial, de simuler et préfigurer une campagne d'incitation et d'en évaluer les effets (accès découverte), et de mettre en place la campagne d'incitation souhaitée (accès complet).

Le RPC permet en effet d'exploiter les informations de la base de données des trajets communiqués par les opérateurs actifs sur leur ressort territorial.

Chaque trajet communiqué par l'opérateur au RPC se voit attribué par l'administrateur du RPC, qui agit en tiers de confiance, une classe de confiance (A, B ou C) tenant compte des procédures de vérification mises en place par l'opérateur de covoiturage.

Un trajet a une classe de confiance A si l'opérateur n'a certifié que la réalité de la mise en relation entre passager et conducteur (pas celle des trajets effectués). Un trajet a une classe de confiance B si l'opérateur a certifié la réalité de la mise en relation ainsi que celle du trajet effectué par le conducteur ou le passager. Un trajet a une classe de confiance C si l'opérateur a certifié la réalité de la mise en relation ainsi que la réalité du trajet effectué par le conducteur et celle du trajet effectué par le passager (les deux ayant une identité distincte).

Les usagers des services de covoiturage compatibles avec le RPC peuvent également télécharger, sur leur service habituel, les attestations qui prouvent la réalité de leurs covoiturages en vue de bénéficier des





incitations existantes. Une attestation indique les kilomètres parcourus, le nombre de trajets et les informations financières relatives à ces trajets. Elles sont élaborées pour un covoitureur et par opérateur.

Le RPC permet ainsi aux autorités organisatrices de la mobilité et aux employeurs de mettre en œuvre leurs dispositifs d'incitation individuelle au covoiturage sans crainte de fraude massive, l'attribution des incitations pouvant être conditionnées à la production par les usagers des attestations issues du RPC prouvant les covoiturages effectués.

Les autorités organisatrices de la mobilité peuvent également choisir de verser indirectement une incitation aux covoitureurs via les opérateurs de covoiturage partenaires du RPC. Dans ce dernier cas les covoitureurs ne sont pas tenus de produire une attestation.

# **FI FMENTS D'ÉVALUATION**

20 opérateurs de covoiturage référencés :

http://covoiturage.beta.gouv.fr/#operateurs

44 autorités organisatrices de la mobilité sont territoires pilotes du RPC : <a href="http://covoiturage.beta.gouv.fr/#territoires">http://covoiturage.beta.gouv.fr/#territoires</a>

## POUR EN SAVOIR PLUS

https://beta.gouv.fr/startups/preuve-de-covoiturage.html

https://app.livestorm.co/dinum-12/le-registre-de-preuve-de-covoiturage-developper-le-covoiturage-sur-votre-territoire/live?s=95794c59-e649-4a39-8809-e3b8ef763a01#/

http://covoiturage.beta.gouv.fr/

https://registre-preuve-de-covoiturage.gitbook.io/produit/

https://wiki.lafabriquedesmobilites.fr/wiki/Preuve de covoiturage

https://www.francemobilites.fr/solutions/registre-preuve-covoiturage

https://www.youtube.com/watch?v=fvJUNU1alJE&feature=youtu.be

#### CONTACTS

territoire@covoiturage.beta.gouv.fr

## **MÉTADONNÉES**

Fiche rédigée par David Delcampe, directeur d'études au Cerema sud-ouest, david.delcampe@cerema.fr Mise à jour le 28/02/2022 compte tenu des relectures de Messieurs Simone, kurtz et Stefanini (covoiturage.beta.gouv.fr)